

# FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

FIP/SC.11/5/Rev.1

9 octobre 2013

---

Réunion du Sous- comité du FIP  
Washington D.C.  
30 octobre 2013

Point 5 de l'ordre du jour

**EXAMEN ET SELECTION DES IDEES DE PROJET A FINANCER SUR  
LA RESERVE DU FIP CONSACREE A LA COLLABORATION  
AVEC LE SECTEUR PRIVE**

## DECISION PROPOSEE

Après avoir pris connaissance du document FIP/SC.11/5/Rev.1, *Examen et sélection des idées de projet à financer sur la réserve du FIP consacrée à la collaboration avec le secteur privé*, le Sous-comité du FIP se déclare satisfait du travail du groupe d'experts.

Le Sous-comité du FIP :

- a) approuve les idées de projet suivantes qu'il conviendra de développer en vue de leur approbation pour financement au titre du FIP :  
  
...;
- b) invite les BMD chargées des idées de projet retenues à préparer un document de projet détaillé, en collaboration avec le promoteur de projet, et à le soumettre au Sous-comité en vue de son approbation pour financement au titre du FIP ; et,
- c) prie l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD et les pays pilotes, de procéder à une analyse plus poussée de l'efficacité et de la valeur ajoutée de la réserve du FIP consacrée à la collaboration avec le secteur privé, notamment de la procédure de sélection sur concours, dans le but d'améliorer les procédures actuelles pour le cas où un deuxième cycle de financement serait engagé, et de partager les enseignements de l'expérience avec les groupes de parties prenantes intéressés. Les résultats de l'analyse et des leçons apprises devront être présentés à la prochaine réunion du Sous-comité du FIP.

## I. INTRODUCTION

1. À sa réunion du 5 novembre 2012, le Sous-comité du FIP a examiné le document FIP/SC.8/5, *Procédures d'allocation des fonds de la réserve du FIP*. Il a chargé un groupe de travail, qui sera convoqué par le Co-président, d'étudier la question plus avant, et décidé que les propositions du groupe de travail sur les modalités d'allocation des ressources du FIP provenant de la réserve de fonds attribués sur concours devront lui être adressées par courrier pour approbation.
2. Le Sous-comité a décidé qu'un volume de financement concessionnel de 56 millions de dollars sera mis en réserve en vue de son allocation à des programmes et projets, sélectionnés sur une base concurrentielle, et fondés sur des démarches novatrices qui incitent le secteur privé à investir dans les pays pilotes. Conformément à cette décision, un groupe de travail constitué par le Sous-comité s'est réuni le 6 novembre 2012 pour discuter de la question et définir ces modalités. Les *Procédures d'allocation sur concours des ressources de la réserve constituée pour développer la participation du secteur privé au FIP* (qui sont annexées au présent rapport) ont été approuvées par le Sous-comité le 16 décembre 2012 par courrier.
3. Conformément aux paragraphes 6 et 7 des procédures approuvées, l'Unité administrative des CIF a invité les pays pilotes et les pays qui contribuent au FIP à fournir les curriculum vitae et les noms d'experts disposant de l'expérience requise, notamment dans le domaine du développement et/ou de l'investissement avec le secteur privé, en vue de leur nomination au sein du groupe d'examen. Onze candidatures ont été proposées.
4. Le Comité des BMD s'est réuni le 19 juin, et a retenu quatre des experts proposés (dont deux nommés par les pays pilotes et deux par les pays contributeurs). Le 1<sup>er</sup> août 2013, l'Unité administrative des CIF a soumis la liste des quatre experts suivants par courrier au Sous-comité pour approbation :
  - a) Frank Hajek (Président), Royaume-Uni<sup>1</sup>
  - b) David Kaimowitz, États-Unis d'Amérique
  - c) Kinkela Savy Sunda, RDC
  - d) Meire de Fatima Ferreria, Brésil (empêchée pour raisons personnelles)
5. La composition du groupe d'experts indépendants a été approuvée le 8 août 2013.
6. Le groupe d'experts s'est réuni du 17 au 19 septembre 2013, à Washington DC.
7. Onze idées de programmes/projets ont été adressées par les BMD à l'Unité administrative des CIF, en vue de leur examen par le groupe d'experts. Leurs promoteurs sont issus des pays pilotes suivants du FIP : Brésil, Burkina Faso, Ghana, République démocratique du Congo (RDC) et Mexique. Par ailleurs, une proposition régionale a été soumise pour le Burkina Faso, le Ghana et la RDC.

---

<sup>1</sup> À la place de James Sandom.

8. Bien que les financements prévus soient exclusivement concessionnels, certaines propositions comportent aussi des demandes de dons. À l'heure actuelle, tous les financements sous forme de dons ont été alloués, à titre indicatif, aux pays pilotes du FIP et aux activités futures qui seront appuyées au moyen du mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales.

9. Comme il est prévu au paragraphe 5 des procédures, le groupe d'experts a classé les idées de programmes/projets par ordre de priorité, en tenant essentiellement compte de leur capacité à faire progresser les objectifs du FIP, de ses critères d'investissement et des objectifs complémentaires définis dans le Document d'élaboration du FIP :

- a) degré de correspondance avec les objectifs du plan d'investissement du pays concerné ;
- b) degré d'innovation proposé ;
- c) faisabilité de la mise en œuvre sous 9 à 18 mois après approbation du financement par le Sous-comité du FIP ; et,
- d) progrès enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre d'autres projets relevant du plan d'investissement approuvé.

10. Le groupe d'experts a :

- a) classé par ordre de priorité et recommandé 4 idées de programmes/projets, soit une demande de financement totale de 20,3 millions de dollars (3 millions de dollars de dons ; 17,3 millions de dollars de prêts), qui seront financés dès lors que les observations formulées dans le rapport auront été dûment prises en compte ;
- b) classé par ordre de priorité et recommandé 4 autres idées de programmes/projets, soit une demande de financement totale de 31,02 millions de dollars (intégralement sous forme de prêts), qui seront financés à condition qu'un contrôle préalable détaillé par la BMD concernée atteste leur faisabilité ; et,
- c) jugé que 3 idées de programmes/projets ne pouvaient être financées, car elles ne satisfaisaient pas aux critères énoncés au paragraphe 8. Un résumé du classement des projets et des demandes de financement est présenté au tableau 1.

11. Conformément au paragraphe 6 des procédures et afin d'établir la liste d'idées de projet retenues, le groupe d'experts a mis au point un système de notation qui permet de fournir une justification qualitative de ses recommandations et du classement établi. Le format commun a facilité la comparaison des propositions et témoigne d'une application cohérente des critères. Le système de notation ainsi que les premiers enseignements tirés font l'objet d'une description plus détaillée dans le rapport du groupe d'experts indépendants.

12. Le présent document comporte les annexes suivantes :

- a) Annexe I : Rapport du groupe d'experts indépendants.
- b) Annexe II : Commentaires formulés par les BMD sur le rapport du groupe d'experts indépendants, à l'intention du Sous-comité du FIP.
- c) Annexe III: Procédures d'allocation sur concours des ressources de la réserve.

**Tableau 1: Résumé du classement des projets et des demandes de financement au titre du FIP**

| Pays              | Intitulé du projet   | BMD  | Note globale | Dons (en millions d'USD) | Prêts (en millions d'USD) | Total du financement demandé (en millions d'USD) | Recommandations  |  |
|-------------------|--|------|--------------|--------------------------|---------------------------|--|--|--|
| Brésil            | Intégration de la plantation de palmiers à huile de Macauba dans un système de sylviculture  | BID  | 37,7         | 0                        | 3                         | 3  | Financement après prise en compte des commentaires       |  |
| Burkina Faso      | Atténuation du changement climatique et réduction de la pauvreté par le développement de la filière anacardier                                   | BAfD | 33,7         | 0                        | 4                         | 4  |  |  |
| Ghana             | Partenariat public-privé en vue de la restauration des réserves forestières dégradées au moyen de plantations certifiées aux normes VCS et FSC   | BAfD | 33,3         | 0                        | 10,3                      | 10,3   |  |  |
| Mexique           | Fonds de garantie en vue du financement d'investissements sobres en carbone dans le secteur forestier  | BID  | 33,3         | 0                        | 3                         | 3  |  |  |
| <b>Sous-Total</b> |  |      |              |                          | <b>20,3</b>               | <b>20,3</b>                                      |  |  |
| RDC               | Plantations communautaires d'acacias et de palmiers à huile sur les terres dégradées afin de réduire le déboisement dans la Province de Bandundu | BAfD | 31,7         | 0                        | 4                         | 4  | Financement sous réserve d'un contrôle préalable positif |  |
| Burkina Faso      | Mise en œuvre de solutions de développement rural intelligentes au plan climatique   | BAfD | 28,7         | 0                        | 5                         | 5  |  |  |
| Brésil            | Reboisement commercial de terres modifiées dans le Cerrado   | IFC  | 28,0         | 0                        | 15                        | 15   |  |  |
| RDC               | Novacel Sud Kwamouth   | BIRD | 23,7         | 0                        | 7,02                      | 7,02   |  |  |
| <b>Sous-Total</b> |  |      |              |                          | <b>0</b>                  | <b>31,02</b>                                     | <b>31,02</b>   |  |
| Régional          | Appui aux plantations forestières en vue de l'atténuation du changement climatique   | BAfD | 22,6         | 0,1                      | 15                        | 15,1   | Pas de financement sous la forme actuelle                |  |
| Brésil            | Préservation de la biodiversité et des stocks de carbone, pratiques agricoles éprouvées et transparence des décisions                            | -    | 20,3         | 7                        | 0                         | 7  |  |  |

|     |   |      |      |   |     |     |  |
|-----|---|------|------|---|-----|-----|--|
|     | d'aménagement du territoire pour l'expansion des plantations forestières dans les États de Maranhão et de Tocantins |      |      |   |     |     |  |
| RDC | Projet LEAF de fourneaux améliorés : extension du projet à l'est de Kinshasa  | BIRD | 16,0 | 0 | 5,4 | 5,4 |  |